Province de HAINAUT
Arrondissement d'Ath

Silly, le 18 novembre 2026

Silly
ADMINISTRATION COMMUNALE

Avis de publication

La Bourgmestre, Mme Violaine HERBAUX porte à la connaissance du public que le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique ont octroyé la demande de permis sollicitée par ASPIRAVI SA concernant la construction et l'exploitation de deux éoliennes d'une puissance maximale totale de 12MW, une sous-station électrique, des chemins d'accès, des aires de montage et pose de câbles électriques sis à proximité de la E429 à 7850 ENGHIEN.

Le présent avis sera publié du 24/11/2026 au 14/12/2026.

La décision peut être consulté à l'Administration communale, Service Urbanisme, sis rue Saint-Pierre 2 à 7830 SILLY, tous les jours ouvrables de 9h à 12h & le mercredi après-midi de 14h à 16h ; ainsi que sur le site internet de la commune www.silly.be.
(urbanisme@silly.be – TEL : 068/25.05.02)

Par le Collège

Le Directeur général,
Ch. HUYS.

La Bourgmestre,
V. HERBAUX.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SILLY · HAINAUT ·